

# Lettre d'informations

— université  
— lumière  
— LYON 2



Janvier 2019  
Numéro 1

Chers Lavoûtois,

Après notre semaine passée au sein de votre charmante commune à la rencontre de chacun, pour discuter ensemble du projet d'écoquartier, nous sommes rentrés à Lyon avec vos nombreux retours en tête. Depuis, le projet suit son cours. Le compromis de vente a été signé fin décembre 2018. La mairie a sélectionné une entreprise chargée d'effectuer la viabilisation du terrain, un architecte et un bailleur social qui font désormais partie de l'équipe pour réfléchir à ce futur quartier. Quant à nous, nous avons réalisé un rapport sur le projet, à l'attention de la mairie, intégrant vos remarques collectées lors du porte à porte (100 personnes interrogées) et de la réunion publique (20 personnes présentes). Vous êtes nombreux à être sensibles aux enjeux environnementaux et vous soutenez les actions de votre mairie en ce sens. Toutefois, le concept d'écoquartier est encore difficile à définir car il est peu connu.

Nous sommes de retour cette semaine pour poursuivre notre travail afin de proposer un quartier le plus adapté possible à votre commune. Nos missions consisteront à réaliser une étude de marché sur l'immobilier, travailler sur un plan de communication et rencontrer les nouveaux partenaires du projet.

N'hésitez pas à nous faire parvenir toute idée et remarque par mail ou dans la boîte à idées, en mairie.

Votre avis nous intéresse !!

Les étudiants de master 2 développement rural

L'info en +

En partenariat avec l'agglomération du Puy-en-Velay, une voiture électrique sera proposée en autopartage à partir de septembre 2019 !!

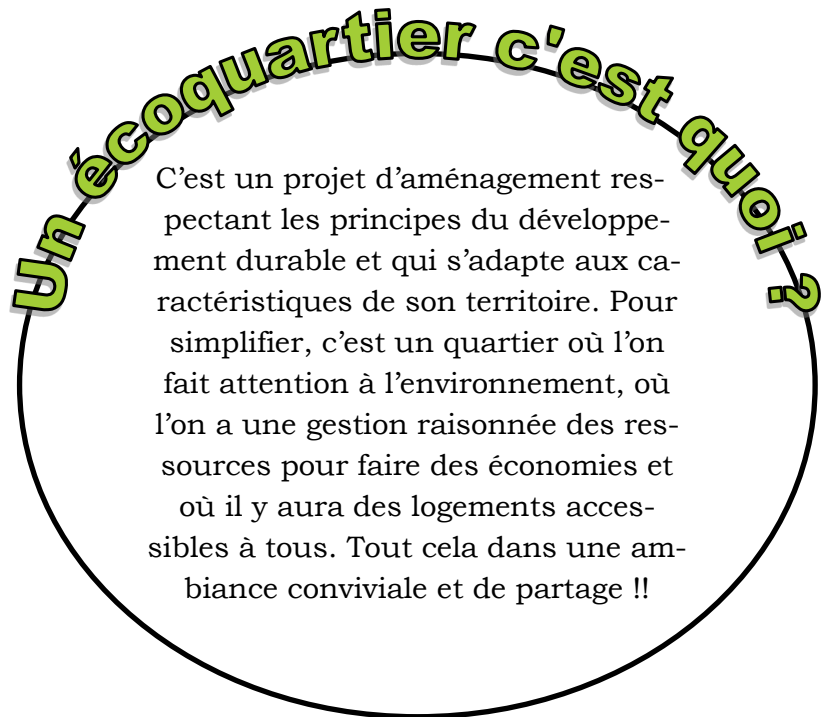
## AGENDA

21 au 25 janvier 2019 :  
semaine de résidence des étudiants

Mars 2019 : permis d'aménager

Fin mars 2019 : fin du travail  
d'étude des étudiants et restitution

Automne 2019 : démarrage  
des travaux



Pour en savoir plus sur l'écoquartier :

Le site internet du ministère : <http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/les-ecoquartiers>

Le site internet de la mairie <https://www.lavoutesurloire.fr/> et sa page Facebook

Contact : [ecoquartier.lavoute@gmail.com](mailto:ecoquartier.lavoute@gmail.com)

## Projet d'écoquartier au clos d'Emblaves

---

D'années en années, Lavoûte-sur-Loire accueille un nombre croissant de nouveaux habitants (+ 16% entre 2010 et 2017). Aujourd'hui, les logements se font rares et la situation géographique de la commune rend complexe l'implantation de nouvelles habitations : entre zones inondables et flancs de montagne, peu nombreux sont les terrains propres à la construction. Lorsque la mairie a l'opportunité d'acheter 13000m<sup>2</sup> de terres classées en zone à urbaniser sur le PLU, l'idée germe d'y créer un écoquartier.

Différent du lotissement classique, un écoquartier se veut respectueux des principes du développement durable. Préservation de l'environnement et réponse aux besoins socio- économiques sont au coeur de cette nouvelle conception de l'habitat qui s'adapte aussi bien aux caractéristiques des territoires qu'aux envies des citoyens. Un concept qui s'appuie sur 4 piliers :

- L'écoconstruction : les logements sont conçus de manière à réduire leurs consommations énergétiques et favoriser le développement de gestes écocitoyens (installation de récupérateurs d'eau, composteurs, tri des déchets...). Écologique, l'écoconstruction l'est également en ce qu'elle privilégie l'utilisation de matériaux durables et produits localement.
- La mixité sociale et spatiale : la location de logements gérée par un bailleur social et la vente de terrains constructibles sont pensées conjointement afin d'encourager la mixité sociale. S'y ajoute une volonté d'ouvrir cette zone d'habitations à tous en en reliant l'écoquartier au centre- bourg (services, activités et animations complémentaires) et en créant des espaces collectifs accessibles à l'ensemble des habitants de la commune.
- La convivialité : l'aménagement et l'animation des espaces collectifs (fête des voisins, réunions d'associations...) est un levier à la création d'une vie de quartier où riment convivialité et vivre-ensemble.
- La participation : l'engagement des citoyens dans la réflexion autour du projet est la condition *sine qua non* d'un écoquartier qui s'intègre dans la commune et qui répond aux véritables besoins de la population locale.

Afin de mener à bien ce projet, la mairie travaille en partenariat avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de la Haute-Loire, la DDT (Direction Départementale des Territoires), un architecte et un bailleur social. Elle est également accompagnée aux premiers pas du projet par un groupe de 6 étudiants de Master "Gestion des territoires" de l'Université Lyon 2.

La première phase du projet consiste désormais à déterminer les grandes orientations de l'écoquartier à venir : comment organiser et faire vivre l'espace dédié à l'écoquartier (parcelles à bâtir, logements locatifs, espaces collectifs...) ?

Pour toutes informations complémentaires ou toutes autres suggestions que souhaiteriez nous faire parvenir, vous pouvez nous joindre par adresse mail : [ecoquartier.lavoute@gmail.com](mailto:ecoquartier.lavoute@gmail.com) ou par téléphone au 06-31-84-64-51

Les étudiants de Lyon 2